



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**RECUEIL SPECIAL n°96 du 18 décembre 2018**

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

**SOUS-PREFECTURE -DE-CALAIS.....2**

**Bureau du developpement et de l' animation territoriale.....2**

Arrêté préfectoral n°2018-11-40 portant délégation de signature à Monsieur Michel TOURNAIRE, sous-préfet de CALAIS.....2

---

**SOUS-PREFECTURE -DE-CALAIS**

---

BUREAU DU DEVELOPPEMENT ET DE L' ANIMATION TERRITORIALE

Arrêté préfectoral n°2018-11-40 portant délégation de signature à Monsieur Michel TOURNAIRE, sous-préfet de CALAIS

Par arrêté du 18 décembre 2018

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Délégation est donnée à M. Michel TOURNAIRE, sous-préfet de Calais, à l'effet de signer les documents suivants :

1- La convention accordant le financement d'une opération de redynamisation du commerce et de l'artisanat de l'hyper centre ville de CALAIS, au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (seconde phase) .

2- La convention accordant le financement d'une opération de redynamisation du commerce et de l'artisanat du territoire de la ville de CALAIS (hors centre ville), au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (seconde phase) .

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Calais, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture ;

SIGNE

Le Préfet,

FABIEN SUDRY